



Éditorial

(R)ÉVOLUTIONS



M. Émile Pérez
Président

Paris va accueillir, les 6 et 7 juin, le deuxième congrès international de FRANCOPOL, ce formidable réseau associatif et international rassemblant désormais plus de 25 institutions policières de langue française. Quelques 150 participants venus du monde de la francophonie

auront la possibilité de débattre et d'échanger autour du triptyque «nouvelles menaces, nouvelles technologies, nouvelles formations».

Ces acteurs de FRANCOPOL vont pouvoir aborder ce qui fait la richesse et l'importance de la formation policière confrontée aux évolutions négatives ou positives qui affectent nos sociétés. Plus que jamais bâtisseurs du présent et créateurs d'avenir, les formateurs des services policiers doivent non seulement faire acquérir des compétences nouvelles, mais également participer à l'évolution de la culture policière dans leur pays.

Alors qu'une partie du monde de la Francophonie connaît de véritables révolutions sociales et politiques, la question de l'évolution culturelle de l'action de police ne manque pas de se poser. La formation reste l'outil incontournable d'une telle mutation. Représentants de l'ensemble des citoyens dans le domaine de la sécurité, les policiers et leurs formateurs se doivent d'être parmi les acteurs principaux du changement conduisant vers une meilleure protection des droits de l'Homme.

Forte de valeurs déployées par son réseau et ses comités, FRANCOPOL a d'ores et déjà démontré sa volonté d'enrichir la capacité de ses membres à conduire leur mission de formation. Dans les prochains mois, il s'agira de franchir une nouvelle étape avec une ouverture accrue vers les pays du Sud. La participation de représentants d'une vingtaine de ces pays, acteurs de la Francophonie, confortera ce souhait de partage pour mieux protéger et servir nos concitoyens. Aussi, soyez les bienvenus à FRANCOPOL - Paris 2011 !...

2^e CONGRÈS INTERNATIONAL 6 ET 7 JUIN 2011 - PARIS

Les 6 et 7 juin, FRANCOPOL organisera à Paris son deuxième congrès international sous le thème «nouvelles menaces, nouvelles technologies, nouvelles formations».

Les débats et interventions de cet événement entièrement francophone porteront sur les moyens à adopter pour mieux gérer les nouvelles formes de menaces qui affectent nos sociétés, et sur les réponses que nous pouvons y apporter dans le domaine de la coopération et de la formation policière.



Le programme et les formulaires d'inscription peuvent être consultés sur le site Internet à la section suivante :
http://www.francopol.org/evenements/congres_international.php.

Sommaire

Le dossier de FRANCOPOL (P. 2)

Deuxième congrès international
Réunions des instances et assemblée générale annuelle

L'événementiel (P. 3, 4, 5)

Atelier international francophone sur les opérations de paix
Journée d'étude sur l'usage de la force

Atelier de travail sur la justice juvénile
Tournée de déploiement du CFIS en Afrique
Présentation d'un programme de prévention de la violence à l'école
Publication de l'ouvrage « Regards sur l'État de droit – La Déclaration de Bamako, dix ans après »

Police du Monde (P. 7)

L'École nationale de police du Burkina Faso

Focus du mois (P. 8)

Nouvelles tendances en matière de normes comportementales liées à la fonction policière : l'approche de la Sûreté du Québec
Et aussi (P. 9)
Événements à venir

Deuxième congrès international



Trois ans après le premier congrès international qui a vu la création du réseau, FRANCOPOL tiendra son deuxième congrès les 6 et 7 juin à Paris. L'événement, qui est coordonné par la Direction de la coopération internationale, explorera les thèmes liés aux nouvelles menaces, nouvelles technologies et nouvelles formations.

Une nouvelle fois, l'Organisation internationale de la Francophonie sera un partenaire incontournable de l'événement qui accueillera environ 150 participants francophones. Parmi eux, plus d'une vingtaine de représentants des pays du Sud, membres de la Francophonie ont été invités pour agir à titre de conférenciers ou de participants.

Le congrès constituera également l'occasion de mettre en avant les activités menées par les comités techniques (CT). Plusieurs coordonnateurs ou membres de comités agiront à titre de conférenciers : Marcel-Eugène LeBeuf (CT études et recherche), Aurélie Morel (CT éthique et déontologie), Frédéric Gaudreau, Valérie Maldonado et François Ouedraogo (CT cybercriminalité), ou encore Samuel Tanner (CT opérations de paix). Mentionnons finalement que les comités techniques CFIS et cybercriminalité se réuniront à Paris dans les jours suivant le congrès.



Une partie de l'équipe du comité organisateur du congrès (de gauche à droite) : Stéphane Ropers (DCI), Jean-Luc Chauvet (DCI), Thierry Dierick (Académie de police Émilie Vaes), Nadine Carmel-Tremblay (Sûreté du Québec) et Éric Boisnaud (DCI)

Réunions des instances et assemblée générale annuelle

Les membres des différentes instances de FRANCOPOL, soit le comité de direction, le bureau international et le conseil des sages, se réuniront le jour précédant le début du congrès afin de discuter des orientations stratégiques et des objectifs de FRANCOPOL.

Cette journée de réflexion se clôturera par l'assemblée générale annuelle. Tous les délégués des organisations membres sont invités à y participer et à exprimer leur voix.

Bienvenue aux nouveaux membres

- ▶ Académie nationale de police d'Haïti
- ▶ Comité permanent de contrôle des services de police
- ▶ École nationale de police du Bénin
- ▶ École nationale de police du Mali
- ▶ Gendarmerie nationale du Bénin
- ▶ Gendarmerie nationale du Togo
- ▶ Inspection générale de la police fédérale et de la police locale (Belgique)
- ▶ Police nationale du Togo
- ▶ Service de police de la Ville de Montréal (Canada)
- ▶ Service de police de la Ville de Québec (Canada)
- ▶ Université du Québec à Trois-Rivières (Canada)
- ▶ Zones de police de Borraine (Belgique)
- ▶ Zone de Famenne-Ardenne (Belgique)
- ▶ Zone de Liège (Belgique)

FRANCOPOL compte dorénavant 36 organisations membres.

Atelier international francophone sur les opérations de paix

FRANCOPOL et le Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal ont réuni une vingtaine de chercheurs et praticiens dans le cadre d'un atelier francophone sur la participation de la police et de la gendarmerie aux opérations de paix.



Atelier "Opérations de Paix"

Cette activité, réalisée en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, s'est déroulée à Montréal les 10 et 11 mars 2011.

À la suite de discussions fructueuses, des besoins ont été identifiés en termes de formation du personnel policier déployé, de réintégration en milieu de travail et de valorisation du rôle de policier et de gendarme international. Le comité technique « opérations de paix » lancé à cette occasion sera donc consacré à l'échange des meilleures pratiques pour le déploiement de ressources à l'international. Il se penchera également sur l'évaluation des contributions policières aux opérations de paix, ainsi que sur les compétences développées et acquises par les policiers et gendarmes déployés sur le terrain.

Cet atelier aura un rayonnement important puisqu'il donnera lieu à la publication d'un premier ouvrage scientifique en français qui rassemblera les contributions de chacun des participants.

Journée d'étude sur l'usage de la force

Le 14 octobre 2010, le Centre d'études sur la police a organisé, en collaboration avec FRANCOPOL, une journée d'étude autour du thème : « Usage de la force : un monopole à maîtriser ». Cette journée s'est déroulée à l'Académie de police Émilien Vaes et a été animée par son directeur, le commissaire Thierry Dierick.

Plusieurs représentants de la police belge, tant du niveau fédéral que du niveau local, ou encore du Comité permanent de contrôle des services sont intervenus à titre de conférenciers. Parmi ceux-ci, le commissaire divisionnaire Alfred Mahaux, directeur de la formation, a fait un exposé sur « la construction des compétences utiles ». Lors de sa présentation, il a expliqué la philosophie de travail de sa direction en mettant l'accent sur l'approche pédagogique et la légitimation des formations.

Cette journée a pris une dimension internationale avec la participation de Richard Guillemain, responsable des techniques et tactiques d'intervention de l'Académie de police de Savatan en Suisse. Bruno Poulin, expert-conseil en emploi de la force à l'École nationale de police du Québec, est également intervenu par le biais de la vidéoconférence.



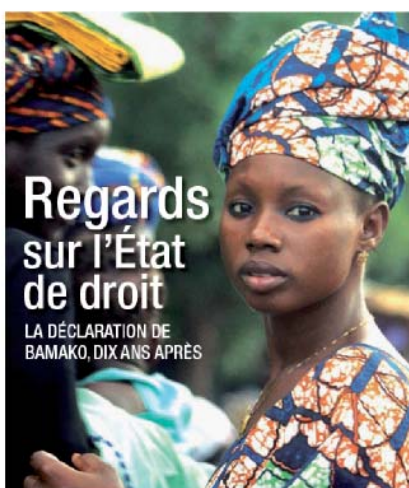
Journée d'étude "Usage de la Force"

Atelier de travail sur la justice juvénile

FRANCOPOPOL et le Bureau international des droits des enfants ont mis sur pied, en collaboration avec la Direction de la coopération internationale, un atelier de travail en matière de justice juvénile qui s'est déroulé à Cotonou au Bénin, du 13 au 15 décembre 2010.

Cet événement, soutenu par l'Organisation internationale de la Francophonie, a réuni pendant trois jours une vingtaine de directeurs et de représentants des écoles de gendarmerie et de police de dix pays d'Afrique francophone, soit le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Mali, le Niger, la République centrafricaine, le Sénégal et le Togo.

La tenue de cette activité s'inscrivait dans la continuité des actions entamées en 2009 à Ouagadougou lorsque FRANCOPOPOL avait tenu son premier colloque sur les droits des enfants. Rappelons que l'activité avait notamment permis de sensibiliser les participants à l'application du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant dans la pratique policière. L'objectif de l'atelier de décembre 2010 était d'aller plus loin puisqu'il visait à jeter les bases d'une stratégie régionale de coopération et de renforcement des capacités policières en matière de droits des enfants.



DELEGATION À LA PAIX,
À LA DÉMOCRATIE ET
AUX DROITS DE L'HOMME

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie | 40
ans

Publication de l'ouvrage « Regards sur l'État de droit, la déclaration de Bamako, dix ans après »

Dans l'ouvrage « Regards sur l'État de droit – La Déclaration de Bamako, dix ans après », l'Organisation internationale de la Francophonie revient sur le chemin parcouru ces dix dernières années en matière de démocratie, de droits et de libertés dans l'espace francophone. Dans cet ouvrage, l'OIIF donne la parole aux représentants des réseaux institutionnels de la Francophonie, dont M. Émile Pérez, président de FRANCOPOPOL, qui a profité de l'occasion pour rappeler que toutes les actions entreprises par FRANCOPOPOL sont empreintes de la volonté de promouvoir les droits de l'Homme et la culture démocratique.

Tournée de déploiement du CFIS en Afrique

En décembre dernier, un représentant de FRANCOPOL, M. Michel Gagnon, s'est rendu au Bénin, au Mali et au Togo afin de rencontrer les représentants des services et des écoles de police et de gendarmerie. L'objectif de sa mission était de présenter la plateforme de collaboration en ligne de FRANCOPOL, le CFIS, d'en faire la démonstration et d'amorcer une formation d'utilisateur auprès de certaines personnes ciblées.

Les nombreuses rencontres qui ont été organisées avec l'appui des représentants de la DCI des pays concernés ont permis de mieux faire connaître FRANCOPOL et ses outils de collaboration. Réalisée avec le soutien financier de l'Organisation internationale de la Francophonie, cette activité s'inscrivait dans le projet de développement du CFIS auprès des pays du Sud.



Bénin



Mali



Togo

Présentation d'un programme de prévention de la violence à l'école

Le programme québécois Unité sans violence: exprimez-vous! a été présenté lors d'une conférence FRANCOPOL organisée le 18 novembre 2010 à la délégation générale du Québec à Paris. Mis sur pied en 2006 par le CÉGEP de Sherbrooke, Unité sans violence s'adresse à des élèves de 9 à 12 ans et les incite à ne pas tolérer la violence et à s'exprimer sur le sujet.

Au Québec, ce programme qui associe établissements d'enseignement et services de police a été présenté à plus de 2000 élèves depuis sa création. Sous l'impulsion de la Zone de police boraine, nouveau membre de FRANCOPOL, quelques écoles en Belgique l'ont déjà repris. Prochainement, la France pourrait également emboîter le pas.



Les étudiants en techniques policières du CÉGEP de Sherbrooke accompagnés de Caroline Mailloux, Manon Vouligny, Liette Picard et Nadine Carmel-Tremblay

L'École nationale de police du Burkina Faso

Missions

Située à Ouagadougou, l'École nationale de police est la principale institution de la Police nationale chargée de la formation et du perfectionnement du personnel. Depuis sa création en 1970, sa mission n'a pas fondamentalement variée. Elle consiste à doter chaque fonctionnaire de police, ainsi que les personnels d'autres administrations publiques, des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la profession de policier à travers le triptyque « savoir, savoir faire, savoir être ».

Modes de recrutement

Il existe deux modes de recrutement pour intégrer l'ENP :

- Le concours direct est organisé par le ministère de Fonction publique et de la Réforme de l'État. Pour y prendre part, il faut être Burkinabé, âgé d'au moins 18 ans et de 30 ans au plus, être titulaire du diplôme requis, jouir d'une bonne santé physique et mentale et être d'une bonne moralité;
- Le concours professionnel de recrutement concerne les fonctionnaires de police en activité ayant l'ancienneté requise.

Ces deux types de concours sont organisés par le ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État. Cependant, avec la nouvelle loi sur le statut de la Police nationale, les recrutements seront assurés désormais par le ministère de la Sécurité.

Police nationale					Garde de sécurité pénitentiaire					Police municipale				
Cycles	2009	2010	2011	Total	Cycles	2009	2010	2011	Total	Cycles	2009	2010	2011	Total
Commissaires	15	16	30	61	Inspecteurs	10	5	5	20	Officiers supérieurs et officiers	2	2	4	8
Officiers	50	96	97	243	Contrôleurs	35	34	15	84	Sous-officiers	11	7	16	34
Assistants	750	709	746	2205	Assistants	296	293	278	867	Agents	21	42	97	160
Total	815	821	873	2509	Total	341	332	298	971	Total	34	51	117	202



Le directeur de l'École, le commissaire principal de police Paul Sondo, souligne que :

«L'ambition de la direction de l'ENP est de mettre le policier en phase avec sa société et de développer un partenariat avec ses pairs au niveau sous-régional et international.»



Perspectives

Les perspectives de l'École vont dans le sens de la dynamisation de ses services, de son ancrage institutionnel et du développement des partenariats sous-régionaux et internationaux. Ainsi, on peut citer la participation active au projet de mise en place d'un réseau des Écoles professionnelles du Burkina Faso, la création prochaine de l'École nationale supérieure de police, ou encore le renforcement du partenariat avec les organisations sous-régionales et internationales.

Il faut aussi signaler que l'École a entrepris, depuis l'année dernière, l'organisation de voyages d'études dont l'objectif est de promouvoir l'intégration sous-régionale en matière de coopération policière. Cette initiative l'a conduite en 2010 à Cotonou en République du Bénin où elle a pu visiter les écoles de police de ce pays, ainsi que les services de sécurité. Sur cette même lancée, elle sera l'hôte de l'École nationale de police du Mali où elle séjournera au printemps 2011.

Formations

Les formations sont assurées par une soixantaine d'enseignants provenant de divers milieux qui sont nommés par arrêté du ministre de la Sécurité. Afin d'améliorer la qualité de la formation, l'École a élaboré un référentiel et un séquençier pour la formation initiale des assistants de police. Elle est en voie d'en faire autant pour les autres cycles. Il faut aussi signaler l'ouverture, depuis 2007, de l'internat qui est obligatoire pour les élèves issus du concours direct.

Nouvelles tendances en matière de normes comportementales liées à la fonction policière : l'approche de la Sûreté du Québec



La Direction des normes professionnelles (DNP) de la Sûreté du Québec a comme principal objectif de prévenir et de détecter les comportements à risque par la mise en place d'un programme de prévention et de soutien à la gestion. Ce programme vise, entre autres, l'autorégulation du comportement des membres et la responsabilisation qui s'y rattache. Dans le cas d'une erreur de parcours, la DNP a aussi la responsabilité des activités relatives aux enquêtes des secteurs disciplinaire et criminel. Elle assure également la coordination de l'application de leurs règles.

Les diverses consultations et recherches menées auprès de services policiers canadiens et américains nous ont permis de reconnaître l'importance de s'ajuster à la réalité actuelle en considérant les meilleurs moyens pour y parvenir. Concrètement, cette réflexion nous a amenés à axer davantage nos actions sur la prévention des comportements à risque plutôt que sur la répression.

Le privilège d'être policier à la Sûreté du Québec oblige à respecter les normes professionnelles et les valeurs organisationnelles s'y rattachant, autant au travail que dans la vie privée. Pour répondre à leur mandat, les policiers doivent avoir la confiance du public. Toute conduite mettant en péril cette confiance doit donc être corrigée le plus rapidement possible, dans le cadre d'une intervention disciplinaire ouverte, responsable et cohérente.



À l'exception de certains gestes commis de mauvaise foi, ces erreurs peuvent être d'un degré de gravité variant d'un simple oubli à un acte dérogatoire pouvant mener à une action disciplinaire ou faire l'objet d'une enquête criminelle. Nous sommes toutefois conscients que plusieurs facteurs (accumulation de stress, traits de personnalité, circonstances particulières) peuvent influencer ces erreurs de parcours. C'est justement dans ce cadre que nous développons des programmes de détection et de prévention des comportements à risque. Le but ultime de nos interventions est de s'assurer que le membre puisse avoir la possibilité de demeurer une ressource active et efficace pour l'organisation et de bénéficier du support dont il a besoin, et ce, même lorsqu'il fait l'objet de sanctions.

La plupart des écarts de conduite se produisent hors des heures de travail et concernent des problèmes de consommation d'alcool, de difficultés conjugales, de problèmes financiers, de mauvaises fréquentations (personnes criminalisées), sans oublier l'utilisation inappropriée de différents outils de communication électroniques (Facebook ou autres). C'est ce que nous définissons comme étant des situations pouvant mener à des comportements à risque.

Depuis un an, des bulletins d'information et des fiches thématiques ont été publiés afin d'aider les policiers à mieux identifier et comprendre les situations potentiellement à risque et à établir clairement leurs zones de vulnérabilité, tant dans leur vie privée que dans le cadre de leur travail. L'approche que nous avons privilégiée à la Sûreté du Québec consiste à remettre à l'individu la responsabilité qui lui incombe de reconnaître ses forces, mais également ses zones à risque et de trouver des moyens pour conserver son équilibre personnel. C'est ce qu'on appelle la gestion de soi ou plus précisément, l'autorégulation du comportement.

Les policiers ne sont pas à l'abri d'événements imprévisibles pouvant conduire à des actes dérogatoires, mais ils doivent savoir qu'ils ont en main divers moyens et ressources pour être en mesure de maintenir un bon équilibre. Malgré les dimensions préventives nouvellement créées à la DNP, les exigences professionnelles envers les policiers de la Sûreté du Québec demeureront toujours aussi élevées, car le service, le professionnalisme, le respect et l'intégrité sont des valeurs incontournables pour notre organisation.

Diane Crépault, conseillère à la direction des normes professionnelles, Sûreté du Québec



Activités à venir

6 et 7 juin 2011 – Paris, France 2^e congrès international FRANCOPOP

Les 6 et 7 juin, FRANCOPOP organise à Paris son deuxième congrès international. Le programme et les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne sur le site de FRANCOPOP.

Du 28 au 31 août – Nicolet, Canada Colloque international sur l'intervention policière en situation de crise

Cet événement se déroulera du 28 au 31 août à l'École nationale de police du Québec. Placé sous le thème « Partager nos pratiques et préparer l'avenir », il est organisé en partenariat avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de police de Québec, le Service de police de l'agglomération de Longueuil, le Service de protection des citoyens de Laval, la Gendarmerie royale du Canada, le Collège canadien de police et FRANCOPOP. Veuillez consulter le site Internet de l'événement pour plus d'information : <http://cipsc.enpq.qc.ca/>

Du 12 au 14 octobre 2011 – Nicolet, Canada 2^e colloque FRANCOPOP sur la cybercriminalité

Le 2^e colloque sur la cybercriminalité sera placé sous le thème « L'action concertée face à la cybercriminalité : un incontournable dans la francophonie ». Il se tiendra du 12 au 14 octobre à l'École nationale de police du Québec (ENPQ). L'Association francophone des spécialistes en investigation numérique (AFSIN) et l'Institut de la Francophonie numérique seront les partenaires de l'événement.

Devenez membre

Faire partie d'une organisation membre de FRANCOPOP permet à son personnel de contribuer au développement des pratiques policières en échangeant avec des collègues internationaux, notamment par le biais des technologies de l'information et des communications. En tant que membre, vous pouvez assister aux conférences, prendre part à des comités techniques, consulter la bibliothèque virtuelle appelée le Carrefour de l'information et du savoir (CFIS) et envoyer des questions sous forme de demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

Le dynamisme du réseau repose sur l'implication des membres et leur volonté à interagir avec les autres, à partager du matériel documentaire, des analyses et des pratiques policières. Les membres sont aussi invités à collaborer à l'organisation d'événements et initier des activités de coopération.

FRANCOPOP est une communauté de pratique qui interagit en français dans un mode de réseau en ligne. Les informations échangées sont de nature technique et traitent de tous les domaines du milieu policier.

Siège de FRANCOPOP

1701, rue Parthenais, local E.S.43
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: 1-514-596-3220
Fax: 1-514-590-6885
francopol@surete.qc.ca
www.francopol.org

Comité de rédaction

Éditeur en chef : Émile Pérez, Police nationale française
Directeur de publication : Claude Levac, Sûreté du Québec
Rédactrice en chef : Claire Malbouires, Sûreté du Québec
Conception : Barbara Maton, Institut Provincial de Formation du Hainaut

Pour nous
transmettre vos
initiatives, actions et
réalisations, veuillez
nous faire parvenir vos
propositions de textes
et photos à l'adresse :
francopol@surete.qc.ca